

Méthodes de déclaration d'un sinistre

Laissez-nous vous aider à réduire votre niveau de stress après une perte. Informez nous de votre perte par l'un des moyens suivants et laissez-nous travailler pour vous:

- Visitez ou appelez l'un de nos bureaux NAGICO et notre équipe en charge des sinistres vous guidera avec plaisir dans la démarche.
- informez-nous en ligne en remplissant le formulaire.
- Prévenez votre agent ou courtier.

